



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Loire

Mairie
Saint - Pal de Chalencon



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI

10 NOVEMBRE 2023

A 20H00

Sont présents : Pierre BRUN, Raphaël VARAGNAT, Gérard LAVAL, Thérèse VALENTIN, Raymond POTY, Philippe PETIT, Patrice PEYROCHE, Anaïs DELCROIX, Marc CHAMBAS, Vahiné DUPIN, Denise MAISONNEUVE, Frédéric CALET.

Sont absents : Odile JAFFRE absente a donné pouvoir à Raphaël VARAGNAT, Chantal ARABEYRE absente a donné pouvoir à Pierre BRUN, Claudius CHAPUIS absent a donné pouvoir à Denise MAISONNEUVE.

Nombre de votants : 15

Président de Séance : Pierre BRUN

Secrétaire de Séance : Raphaël VARAGNAT

ORDRE DU JOUR

- **Délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2023.**

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2023 par le président de séance, Mr Pierre BRUN ; le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

VOTE : 15 POUR

- **Délibération : Convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.**
Il est proposé au conseil d'approuver la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique dans le cadre du programme « Notre Ecole, Faisons-la ensemble ». Ce programme a pour but de financer l'acquisition de jeux, cette acquisition étant entièrement financée par l'Etat. Le budget prévisionnel est de 6 262 € et une avance de 30% soit 1 878,60 € peut être débloquée.

VOTE : 15 POUR

- **Délibération : Travaux d'éclairage public Place Truchard Dumolin**
Des travaux d'éclairage public pour la place Truchard Dumolin doivent être rajoutés au programme en cours. Le coût est de 5 585 € dont 3 370 € sont à la charge de la commune.

VOTE : 15 POUR

- **Délibération : Acquisition de la parcelle H 2652**
Pour l'acquisition de la parcelle H2652 située entre le Guéret de Vente et le Clos de Lorette afin de faire un accès exclusivement piétonnier à la rue de la Graffière et au Centre Bourg, après discussion entre les membres du conseil, il sera proposé un prix de 1 500 € hors frais.

VOTE : 15 POUR

- **Délibération : Tarifs communaux 2024**
Les tarifs communaux pour l'année 2024 sont adoptés à l'unanimité. Ils seront diffusés dans le bulletin municipal.

VOTE : 15 POUR

QUESTIONS DIVERSES

- La commune a reçu une proposition de contrat d'accompagnement de PROSPACTIVE. L'objet de ce contrat d'accompagnement est la recherche et l'accompagnement de commerçants dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'un commerce. Cette proposition sera étudiée, éventuellement modifiée et fera l'objet d'une discussion ultérieure en Conseil Municipal.
- Une Commission Petites Cités de Caractère est mise en place. Les membres sont Denise Maisonneuve, Raphaël Varagnat, Anaïs Delcroix, Raymond Poty, Gérard Laval, Pierre Brun.
- Dans le cadre de la transition écologique et du traitement des déchets plus particulièrement, une réunion publique sera organisée. Parmi les sujets importants de la réorganisation de collecte des déchets, figure l'implantation des points de collecte et des composteurs dans le bourg.
- Pour 2024, c'est l'Ozen qui sera chargé de chercher un maître-nageur pour la piscine de Saint-Pal.